

11 JUIL. 2023

COURRIER RÉSERVÉ

Monsieur le Préfet de l'Eure
9 Boulevard Chauvin
27000 Evreux

**Objet : Demande de procédure d'enquête
publique unique**

Saint-Marcel,
Le 05/07/2023

Monsieur le Préfet,

Affaire suivie par :
Service Développement
et Aménagement
Urbain
Antoine DELABOVE
e-mail
urbanisme@marcel27.fr

Téléphone
02 32 64 23 41

N/Ref :
202/2023/DAU/HP/AD

La société Urbasolar porte actuellement un projet de centrale photovoltaïque sur le territoire de ma commune.

Des demandes d'autorisations environnementale ont été déposées pour la construction et l'exploitation de cette centrale solaire.

Ce projet nécessite notamment une mise en compatibilité du PLU, une correction du SCOT en vigueur de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (Actuellement Seine Normandie Agglomération)

Les projets de centrale solaire et l'évolution du PLU et du SCOT doivent être soumis à enquête publique conformément au chapitre III, du titre II du Livre Ier du Code de l'Environnement.

Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Environnement, lorsque les enquêtes de plusieurs projets, plans ou programmes peuvent être organisées simultanément et que l'organisation d'une telle enquête contribue à améliorer l'information et la participation du public, il peut être procédé à une enquête unique dès lors que les autorités compétentes pour prendre la décision désignent d'un commun accord celle qui sera chargée d'ouvrir et d'organiser cette enquête.

A ce titre, je vous sollicite afin que vous puissiez en votre qualité de Préfet de l'Eure être désigné comme autorité organisatrice de l'enquête publique unique pour d'une part les demandes d'autorisation environnementale pour la construction et l'exploitation de la centrale solaire suscitée, pour la correction du SCOT de la CAPE et pour la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Marcel.

Je reste à votre disposition et espérant un avis favorable à cette demande,

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Maire,

Hervé PODRAZA
